

Une charte pour l'environnement

L'ENVIRONNEMENT au cœur de la campagne électorale à Corbeil-Essonnes. Du moins, c'est le souhait de deux associations écologistes de la commune qui viennent d'interpeller les candidats aux prochaines élections pour signer leur charte environnementale. Corbeil-Essonnes Environnement (CEE) et l'Association de défense des rives et du cœur d'Essonne (ADRCE) ont soumis ce texte aux différentes têtes de liste, de droite et de gauche. Objectif : leur faire intégrer, dans leur programme, la mise en place d'un « plan de liaisons douces et un plan local de déplacement », « utiliser 20 % de produits bio de saison dans les menus des cantines », « l'aménagement du cirque de l'Essonne », « la déviation du trafic de transit poids lourds en ville »... Dans leur communiqué, les deux associations se disent « indépendantes des partis politiques ». Sauf que, dans les deux cas, l'un des principaux responsables de CEE et ADRCE se retrouve... sur la liste du candidat PS Carlos Da Silva.

Envoyé au journal le 14 décembre 2007 :

Nous vous demandons un droit de réponse.

Les associations souhaitent apporter les précisions suivantes à l'article du parisien du jeudi 13 décembre paru dans le cahier de l'Essonne et qui porte pour titre, Une charte pour l'environnement:

La personne citée comme principale responsable de l'association est effectivement inscrite sur la liste du Nouvel Avenir pour Corbeil-Essonnes.

Par souci de déontologie, elle a démissionné du poste de président de l'association Corbeil-Essonnes-Environnement en décembre 2006.

L'association, dans la composition de son bureau et dans la composition de ses membres, est tout couleur et sa démarche est au service de l'intérêt général et n'est inféodée à aucun parti politique.

Le président de CEE

Pierre Michel